

Journée Internationale de la Liberté de Presse

Le rapport de l'OTM attendu demain après midi à la maison de la Presse

Conférence débat marquant la célébration des 22 ans du CAR



Me AGBOYIBO prêche pour sa chapelle et propose une Synergie des forces politiques P 2

Congrès des femmes de la CPP



Des propositions concrètes pour une parité effective P 2



LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0121 Jeudi 02 mai 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

EDITORIAL

Sauver l'éducation

L'éducation au Togo comme partout ailleurs en Afrique fait figure de parent pauvre. Malgré les efforts du gouvernement et ceux des organisations non gouvernementales, les problèmes de ce secteur sont loin d'être résolus. L'évolution sans cesse croissante de la population jeune ne fait que rendre au fil des années, la facture de plus en plus salée pour les Etats.

Aujourd'hui, il est certain que l'amélioration des conditions de vie des enseignants qui passe par l'augmentation de leur revenu, est loin d'apporter une solution définitive aux problèmes du secteur de l'éducation. Que vaut un enseignant mieux payé dans une classe à effectif pléthorique ? Sa mission se résumera à une simple garderie. Les programmes scolaires désuets datent de mathusalem. A l'heure du SMS, de l'internet et tous ses corollaires, certains professeurs de français par souci de fidélité au programme continuent de dispenser des cours sur le télégramme. Ailleurs on continue d'enseigner aux enfants, l'URSS pas en histoire mais en géographie. Le problème de l'éducation au Togo est un monstre à plusieurs têtes et les grandes assises dans ce secteur comme le préconise le chef de l'Etat ne sont que les bienvenues..

La Rédaction



© Photos Louis Vincent

Célébration du 27 avril

- **Retour sur les grands axes d'un discours qui a marqué les esprits**
- **De grandes assises pour diagnostiquer les problèmes qui minent les secteurs de l'éducation et de la santé**

P 3&7

Célébration du 1er mai au Togo
Les travailleurs ont fêté mais dans la morosité P 3

Opération solidarité incendie
Une maigre moisson qui vaut mieux que rien P 5

Conférence débat marquant la célébration des 22 ans du CAR: Me AGBOYIBO prêche pour sa chapelle et propose une Synergie de forces politiques

Cela faisait longtemps qu'on a plus eu de ses nouvelles même s'il demeure toujours le metteur en scène des acteurs politiques du CAR sur la scène politique. Pour les 22 ans du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), Me Yaovi AGBOYIBO puisqu'il s'agit de lui, a trouvé l'occasion de s'illustrer à travers une conférence débat autour du thème : « La crise sociale est indissociable de la mauvaise gouvernance des ressources publiques ». Ceux qui s'attendaient à une véritable conférence avec à la clé un débat de haut niveau sont restés sur leur soif. Pendant plusieurs heures le bélier noir de Kouvè a plutôt enfilé sa robe d'avocat pour dresser un sévère réquisitoire de ce qu'il considère comme la mauvaise gouvernance au Togo en se basant sur des statistiques dont l'authenticité reste à vérifier. Bref l'homme politique pointe du doigt la mauvaise gouvernance au Togo, heureusement qu'il y avait des gens dans la salle pour lui

rappeler que si gaspillages et dilapidations il ya il en est complice pour avoir passé 11 mois à la tête du gouvernement.

Mais pendant ce temps, si d'autres opposants pensent que rien à changer au Togo, Me Agboyibo lui voit une bataille gagnée en matière des droits humains et des libertés fondamentales. A ce niveau également l'homme prêche pour sa chapelle pour avoir été le premier Président de la CNDH Commission Nationale des Droits de l'Homme il est normal qu'il trouve que la situation des droits a évolué à partir des années 85.

Pour le président d'honneur du CAR le combat qu'il vaille désormais mener est celui en faveur de la libération des finances publiques. Pour y parvenir le conférencier propose le déverrouillage des institutions qui passe par la mise en œuvre des dispositions en suspens de l'Accord Politique Global APG signé en 2006. Un accord politique il faut le souligner qui tient à cœur au



Me AGBOYIBOR, Président d'honneur du CAR

CAR dont le président à l'époque avait été l'un des acteurs majeurs de cet acquis politique. Comme nouveauté Me Agboyibo propose une synergie des forces politiques et un engagement citoyen. C'est bien à ce niveau qu'on voit rebondir le grand stratège politique qu'est Yaovi AGBOYIBO. La fameuse synergie des forces politiques que le parrain du CAR appelle de tous ses vœux n'est autre chose

que l'alliance électorale tant recherchée en vue des prochaines législatives. La coalition Arc-en-ciel n'ayant pas pris dans ses filets des gros poissons comme l'ANC et autres partis politiques membres du Collectif Sauvons le Togo. Il est clair que le parti des déshérités joue sa survie lors des prochaines législatives. De 36 députés en 1994, il n'en obtient que 4 en 2007 rien que dans le

Yoto, son fief qui risque d'ailleurs de lui échapper d'où la nécessité de se réfugier derrière une coalition ou synergie si vous voulez. La conférence débat du 30 avril dernier marquant le 22e anniversaire du CAR n'a été une occasion pour le vieux routier de la politique togolaise d'enfarmer ses adversaires en vue d'un pacte électorale. A-t-il réussi ? L'avenir nous édifiera. ■

P. Fabriceg



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion
Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIALE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Congrès des femmes de la CPP Des propositions concrètes pour une parité effective

Plusieurs centaines de femmes venues de diverses localités du Togo et appartenant à la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP), ont tenu leur congrès le dimanche 28 avril dernier. « La responsabilité de la femme face à la notion de patrie » était le thème principal de ce congrès qui se tenait après celui des jeunes de la CPP il ya quelques mois. Le dimanche 28 avril dernier, il a été beaucoup question de la parité homme femme.

Il faut dire que le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé avait mis de l'eau à la bouche aux farouches partisans de la parité lors de son discours de vœux au corps diplomatique. Il avait émis le vœu que soit adopté par l'Assemblée Nationale, une loi sur la parité homme femme, une loi qui devait entrer en vigueur avant les prochaines législatives au cours desquels chaque parti politique devrait présenter autant d'hommes que de femmes comme candidat à la députation.

Mais finalement l'enthousiasme provoqué par cette annonce du chef de l'Etat va s'évaporer avec l'adoption d'une loi, qui laisse le choix aux partis politiques d'envisager la parité en leur sein. Ce qui a fait dire à certains observateurs que la



Mme DJORI-SODJI Isabelle

parité est loin d'être un acquis dans une société phalocratique.

Mais au congrès des femmes de la CPP dimanche dernier le sujet a été remis au goût du jour d'abord par le président de la CPP M. Francis EKON qui dans son allocution de circonstance a insisté sur la femme mise au cœur des objectifs de la CPP. La CPP y va par des actions concrètes pour une réelle parité homme femme. Cela passe selon son président par trois degrés d'action et d'intervention. D'abord le degré culturel et familial avec la nécessité de mettre sur le même pied d'égalité le petit

garçon et la petite fille. Au degré éducationnel, il faudra donner la chance à la jeune fille d'être scolarisée et sur ceux, la CPP propose dans toutes les écoles primaires et secondaires, la mise sur pied de l'observatoire de l'assiduité des filles à l'école. La CPP va plus loin en proposant 40 ans de gratuité scolaire du primaire au lycée pour toutes les filles de moins de 20 ans. Il faudra aussi réglementer l'apprentissage qui dans sa forme actuelle est un scandale selon la CPP.

Au 3e degré et sur le plan politico économique administratif, on devra rechercher la parité dans les parlements, les conseils municipaux, préfectoraux et dans le gouvernement. Le parti de Francis EKON estime également qu'il est urgent que chaque ministère, chaque grande administration ou chaque grande entreprise soient dotés d'un observatoire de la parité chargé de veiller à la mise en application réfléchie et responsable de la parité.

A l'issue du congrès, un Bureau Exécutif de 13 membres a été mis sur pied dirigé par Mme DJORI-SODJI Isabelle pour un mandat de 5 ans. ■

Dick Mensah

Célébration du 27 avril

Retour sur les grands axes d'un discours qui a marqué les esprits

Pour cette année encore, Faure Gnassingbé n'a pas dérogé à ce qu'il convient de considérer désormais comme une tradition à savoir le discours du chef de l'Etat prononcé à la veille de la fête de l'indépendance c'est-à-dire au soir du 26 avril.

Le chef de l'Etat dont la dernière sortie médiatique remonte à la saint sylvestre était attendu sur plusieurs questions. Notre pays le Togo a connu plusieurs événements.

« Rien ne peut justifier les incendies criminels qui ont dévasté les marchés de Kara et de Lomé »

La joie d'une nouvelle année aura été de courte durée pour les togolais cette année 2103 avec déjà le 10 janvier l'incendie du marché de Kara et 48 heures plus tard celui du marché d'Adawolato à Lomé. Deux incendies d'origine criminelle qui a mis à terre le labour de 4 000 commerçants et commerçantes, portant un coup dur à l'économie togolaise. Le chef de l'Etat a comblé les attentes des togolais en effectuant un retour sur ce malheureux événement toujours d'actualité. « Aucun agenda politique, aucun combat de quelque nature que ce soit, ne

peut justifier de tels égarements » a souligné le chef de l'Etat qui demande à la justice d'aller jusqu'au bout et en toute indépendance pour la manifestation de la vérité quoi qu'il nous en coûte.

Le chef de l'Exécutif n'a pas passé sous silence les mesures concrètes prises par le gouvernement pour permettre aux sinistrés, une reprise rapide des activités. C'est pourquoi il a mis un accent sur la construction des sites provisoires des marchés dont aucune excuse ne serait recevable en cas de retard dans l'exécution des travaux.

Les grandes assises dans les secteurs de l'Education et de la santé

C'est indéniablement l'une des plus grandes annonces contenu dans le message du 27 avril. Des assises dans l'éducation et la santé minées par des crises. Le front social continue d'être bouillonnant dans le secteur de la santé et celui de l'éducation en proie à des grèves répétitives. Le chef de l'Etat s'est montré très sensible à la situation et ne s'est pas limité à l'amer constat, mais envisage des mesures pour apporter des solutions idoines à ces secteurs. « J'ai chargé le Gouvernement d'organiser très



Faure Gnassingbé, Président de la République

prochainement, bien entendu après les consultations d'usage, les Grandes Assises de l'Education au Togo » a martelé le chef de l'Etat, « la même démarche sera également adoptée pour le secteur de la santé » a-t-il précisé.

Mais le chef de l'Etat invite au passage les uns et les autres à un dépassement de soi qui se caractérise par une volonté de bâtir ensemble «... surmonter les intérêts particuliers et immédiats, si légitimes soient-ils, pour réfléchir à des solutions durables »

Halte à la politisation de l'administration togolaise

C'est une réalité qui n'a donc pas échappé au chef de l'Etat les revendications sociales quoique légitimes font parfois objet de

recupération politique et de la surenchère, une situation qui est loin d'arranger la situation « l'amalgame entre les droits des travailleurs et les agendas politiques sont des pratiques nocives. Nous devons leur tourner résolument le dos, car elles desservent notre pays » a affirmé Faure Gnassingbé. Il s'est ensuite félicité des progrès réalisés dans le domaine de l'emploi des jeunes avec le Programme pour le Volontariat National. Le phénomène de surfacturation dans l'administration public a été pointé du doigt dans le discours du 27 avril.

Les questions politiques

Même si elles n'apparaissent pas en tête de pelletons, les questions politiques étaient bel et bien à l'ordre du jour du

discours du chef de l'Etat. Les législatives s'annoncent à grand pas selon le Président de la République. Il s'est félicité du bon déroulement du recensement avant d'évoquer les prochaines élections qui doivent confirmer la maturité politique des togolais. « Mon vœu le plus cher, est que tous les courants politiques puissent s'exprimer à l'occasion de ce scrutin », une déclaration qui écarte ainsi la thèse d'une volonté du pouvoir à décapiter l'opposition en vue de l'empêcher à aller aux élections.

En somme ce message à la nation d'une durée d'environ 25 minutes a permis au togolais de découvrir un Faure Gnassingbé pas du tout indifférent mais très affecté face la situation des sinistrés des incendies, et la mort des jeunes élèves à Dapaong à qui il a rendu un vibrant hommage. Les togolais ont également reconnu un chef d'Etat proche du peuple et au parfum des réalités quotidiennes. En témoigne la situation des enseignants décrite surtout dans les zones rurales, le mauvais accueil réservé dans les structure de santé, et les fraudes dans l'administration publique. ■

P. Fabrice

Célébration du 1er mai au Togo : Les travailleurs ont fêté mais dans la morosité

La fête du 1er mai a été diversement célébrée au Togo. Tout comme l'année dernière les centrales syndicales n'ont pas trouvé opportun de transmettre des cahiers de charges au gouvernement. Pas de défilé comme d'habitude sauf celui atypique organisé par la Synergie des Travailleurs Togolais (STT) sous une pluie battante. Pour ce qui est du 1er mai 2013, chacun a fêté dans son coin pourra-t-on conclure.

Cette célébration intervient dans un contexte de vive tension sociale marqué par des revendications à l'origine de nombreuses grèves qui ont surtout affecté le secteur de la santé et celui de l'éducation. Malgré les accords conclus entre le gouvernement et la STT, la tension semble ne pas baisser même si on

annonce la reprise des négociations dans les prochaines heures. Et pourtant, la fête aurait du être belle cette année avec l'adoption du statut général de la fonction publique en janvier dernier, un élément qui tenait à cœur aux fonctionnaires depuis belles lurettes. L'absence d'une grille indiciaire dans ce document est aujourd'hui à l'origine des tensions sociales. En attendant donc cette grille, le gouvernement a accepté une augmentations spéciale de salaire en raison de 30 000 f pour les catégories A et 20000 pour le reste. Les travailleurs du secteur privé ont donné de la voix un peu partout et comme dirait l'autre, malgré la physionomie du mouton la fête a eu lieu. ■

Fab

Echo du 1er Mai au laboratoire National des bâtiments et des travaux publics



.Ouvriers, ingénieurs et personnel administratif du laboratoire national des bâtiments et travaux publics ont célébré hier à l'unisson la fête des travailleurs. Une célébration au cours de laquelle a été soumis un cahier de charge essentiellement axé sur l'augmentation de la masse salariale. Le personnel a tenu à signifier au Directeur général sa démotivation. Une démotivation qui

impacte sur la ponctualité, l'assiduité, la qualité des prestations et le rendement.

Le Directeur général M. TCHAMDJA Baoubadi a tenu à rassurer son personnel tout en lui faisant comprendre qu'une éventuelle augmentation de salaire ne peut être consécutive qu'à un travail bien fait. Il a ensuite rappelé les efforts consentis par l'Etat pour mieux équiper le laboratoire. Il a également dénoncé certaines mauvaises pratiques qui ont court au sein du laboratoire. Le laboratoire national des bâtiments et travaux publics est un service qui s'occupe de l'exécution de tous les essais, analyses et recherches géotechniques, il s'occupe également des études des matériaux dans le domaine des BTP. ■

DM



DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
(TOGO TELECOM)

**Acquisition des Matériels et Mobiliers pour le Personnel
Appel d'Offres National N°065/TGT/DG/DML/PRMP**

Date de lancement de l'Avis : **26 avril 2013**

TOGO TELECOM agissant pour son propre compte, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des Matériels et Mobiliers pour le personnel.

1. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser de correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjéou BANEZI, Personne Responsable des Marchés à TOGO TELECOM,
Ville : LOME Boîte postale : 333 Pays : TOGO
Numéro de téléphone : +228. 22 53 45 55, 22 34 13 69
Numéro de télécopie : +228.22 21 03 73
Adresse électronique : mbanezi@togotelecom.tg

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de **07 h à 11h30 et de 15h à 17h00**.

4. Les exigences en matière de pièces administratives sont :

Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA:

- a) Une copie légalisée de la carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- b) Une copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- c) Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- d) L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- e) Une copie légalisée de l'attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- f) Une copie légalisée de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- g) Une copie légalisée de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA:

- a) Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu;
- b) Attestation de non faillite (original) datant de moins de 3 mois ;
- c) Attestation de domiciliation bancaire au Togo ;
- d) L'original de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation (pour les marchés antérieurs réalisés au Togo à compter de septembre 2011).

5. Pour être qualifiés, les candidats devront :

- Produire un extrait du compte et du bilan certifié des trois (03) dernières ;
- Fournir la preuve d'une disponibilité financière égale au moins à la moitié de son offre financière.

6. Le délai d'exécution du marché est de **Sept (07)** mois à compter de la notification du marché.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la porte 007 de la direction Générale de TOGO TELECOM dont l'adresse est ci-dessous indiquée, ou l'acheter au même lieu, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) F CFA, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez-de-chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
BP : 333 Lomé – Togo
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
Télex : 5245 TG
Fax : (228) 22 21 03 73
E-mail : spdggt@togotelecom.tg
Site Web: www.togotelecom.tg

8. Le paiement du coût du dossier se fera par chèque ou en espèces.

9. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA délivrée par une banque de la place ou toute autre banque ayant une correspondance ou une représentation au Togo. La banque étrangère devra fournir la preuve de sa correspondance et l'engagement de la banque correspondante.

Les offres devront être déposées, sous plis fermé, au plus tard le **28 mai 2013 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.
Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

10. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

11. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **28 mai 2013 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez-de-chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

12. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant et qui satisfait aux conditions de qualification requises.

Le Directeur Général,
Pétchétibadi BIKASSAM

Message à la nation du Chef de l'Etat

De grandes assises pour diagnostiquer les problèmes qui minent les secteurs de l'éducation et de la santé

Dans son message à la nation à l'occasion du 53e anniversaire de l'indépendance du Togo, le Président de la République, son excellence Faure Essozimna Gnassingbé a abordé divers aspects de la vie nationale. Que ce soit sur les questions des incendies des grands marchés de Lomé et de Kara, de la situation sociale notamment les manifestations avec des pertes en vies humaines, de l'emploi des jeunes, des élections législatives ou des assises de l'éducation et de la santé, le Chef de l'Etat a répondu dans un style direct aux préoccupations des Togolais qui brulaient d'envie de l'écouter.

Au sujet particulièrement des secteurs de l'éducation et de la santé qui connaissent depuis quelques mois d'interminables agitations, le Chef de l'Etat en appelle à la conscience de tout un chacun à plus de responsabilité et civisme. Pour le Président Faure Gnassingbé, « Nul ne doit prendre en otage l'éducation de nos enfants, l'avenir de notre nation ». C'est avec fermeté que le Chef de l'Etat, très sensible aux drames survenus à Dapaong, a condamné « l'acte inconsidéré qui a coûté la vie au jeune Anselme Gouyano Sinadare » durant les récents événements. Avec émotion il s'est incliné devant sa mémoire et réitéré à la famille éplorée sa peine profonde et toute sa compassion. Aucune revendication quelle qu'elle soit, ne vaut une vie d'enfant a dit le président de la République. Et c'est à juste titre envers ceux qui tentent d'utiliser les enfants, ces êtres innocents, comme bouclier à leurs revendications. Chacun doit assumer personnellement ses actes surtout en



matière syndicale, qui au-delà de tout, constitue un droit individuel.

Quoiqu'on dise des efforts sont faits depuis quelques années pour améliorer les conditions de vies des enseignants avec différentes primes dont les dernières en date sont des primes de bibliothèque, de correction, de déplacement et l'intégration des milliers d'enseignants auxiliaires dans la fonction publique. Malgré les efforts déployés pour répondre aux besoins du monde scolaire, les revendications d'additionnement d'année en année, perturbant de manière répétitives le rythme de la vie scolaire a fait remarquer le Chef de l'Etat. Pour trouver des solutions durables à cette situation, le Président de la République a demandé au gouvernement de d'organiser très prochainement les grandes assises de l'Education qui regrouperont les représentants des parents d'élèves, des enseignants, des syndicats, des élus et des acteurs économiques et toutes les

parties prenantes de l'éducation. Cette décision du Chef de l'Etat est à saluer et à encourager d'autant plus que cette grande rencontre permettra à tous les acteurs et partenaires de l'éducation de diagnostiquer les difficultés du secteur et d'en discuter carte sur table pour que chaque acteur apporte sa contribution « pour dégager les solutions qui garantiront la stabilité et l'accessibilité de tous à un enseignement de qualité ».

Il faut reconnaître qu'au moment où certains demandent le doublement de leur salaire d'autre comme les enseignants volontaires tirent le diable par la queue et l'Etat a aussi la responsabilité d'améliorer leur situation. C'est en cela qu'il faut se féliciter de cette pensée du Chef de l'Etat envers cette catégorie d'agents qui se sacrifient énormément pour l'éducation des enfants. « Ces enseignants méritent toute notre attention. Ils vivent dans la précarité, surtout en milieu rural, où les conditions de travail sont éprouvantes »

a déclaré le Président de la République. Tous ces problèmes doivent être débattus au cours de ces grandes assises. Le gouvernement essayera sans aucun doute de trouver d'apporter des solutions idoines dans la mesure des moyens disponibles.

La même démarche sera observée dans le domaine de la santé qui a également besoin d'être assaini sur tous les plans. Le Président de la République en bon père de famille sait que le personnel soignant mérite d'exercer sa charge dans un cadre valorisant et dans les meilleures conditions de travail. Mais les patients se plaignent également de certains maux qui minent le secteur le manque d'accueil et d'écoute attentive qui sont la base fondamentale de la profession soignante.

Pour le Chef de l'Etat les préoccupations légitimes des personnels soignants doivent aller de pair avec une conscience professionnelle accrue pour mieux répondre aux attentes du citoyen.

Il est donc grand temps que chaque Togolais et chaque Togolaise prennent la mesure de leur responsabilité pour évaluer les possibilités réelles de l'Etat à apporter des solutions à toutes ces revendications. Le gouvernement fait face à beaucoup de défis à relever doit être compris dans ses démarches à répondre aux sollicitations des uns et des autres. Chaque citoyen est convié à l'accompagner dans ce sens pour œuvrer ensemble au développement de notre cher pays le Togo. ■

La Rédaction

Opération solidarité incendie

Une maigre moisson qui vaut mieux que rien

C'est un bilan détaillé et convainquant qui a été présenté à la presse ce lundi 28 avril à la chambre de commerce et d'industrie du Togo par le mouvement Acte, Action Citoyenne pour un Togo Emergent à l'origine de l'initiative opération solidarité incendie.

Organisée en partenariat avec le ministère du commerce et du secteur privé et le Ministère de l'Action social, cette opération qui s'est déroulée en deux phases a permis d'enregistrer une somme de 53046600

millions de francs cfa, même si les initiateurs se sont privés de tout commentaire sur le résultat de cette opération, il faut reconnaître que la moisson est en deçà des espérances. C'est quasiment un échec pour cette opération qui était censée faire entrer beaucoup d'argent pour apporter un soutien de taille aux 4000 victimes des incendies des marchés de Kara et de Lomé.

Le constat est clair la grande partie des dons ont été faite par les communautés étrangères présentes au Togo et quelques institutions de la place. Les togolais n'ont pas manifesté un

engouement autour de l'initiative seulement environ 400 000 fcfà obtenu par voix de SMS et 900 000 f issus de la vente des cartes et T shirt.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce manque d'engouement des populations. On pourra évoquer le cout un peu élevé des SMS (500 fcfà par sms), il faut aussi relever que la polémique autour des auteurs des incendies à éclipser la communication autour du soutien à apporter aux sinistrés. ■

La Rédaction



Mr Limaziè

DANS LE CADRE DE LA JOURNEE MONDIALE
DE LA LIBERTE DE LA PRESSE
PRESENTENT



PRO EFFECT & QONCORDIA

ENTREE UNIQUE
2000^f

SOIREE V.I.P OBA NIGHT-CLUB
2000^f

HOTEL
EDA OBA

19H 30^{''} 4 MAI
2013

Info Line
99 46 55 16
93 07 21 11
91 37 63 60

Grande soiree de defile de mode
des journalistes pour la bonne cause



Le Conseil National des Jeunes vers un congrès statutaire



Un mandat de 3 ans renouvelable une fois. C'est au terme du mandat du premier bureau exécutif national et dans le but de renouveler ses instances que le Conseil National de la Jeunesse Togolaise (CNJ) a organisé une conférence de presse. Cette conférence qui s'est déroulée à Cacaveli siège du CNJ le 24 Avril dernier en présence du représentant de l'OIF, du directeur de la jeunesse et des médias, avait un objectif ; celui de sensibiliser les jeunes non seulement à adhérer et participer au processus électoral qui aura lieu en Août prochain, mais aussi de solliciter l'accompagnement des médias pour la réussite de ce processus. Ce scrutin permettra d'élire les responsables préfectoraux, régionaux, et d'arrondissement de Lomé ainsi que le bureau exécutif national. Le CNJ est une plate forme d'association et de mouvement des jeunes qui œuvrent pour le développement et fonctionne par les contributions de ces mêmes associations a déclaré Essossima LAKOUGNON président du bureau sortant. Il n'a pas manqué de faire également le bilan provisoire de son Mandat sur certaines actions qu'il a

passé au peigne fin à savoir : l'enracinement de la pérennité du concept CNJ, un plaidoyer auprès du gouvernement qui a mis en œuvre le secrétariat de la jeunesse et de l'emploi, le relèvement de l'âge de la fonction publique. Toute fois avant le congrès électif d'Août prochain, la période d'adhésion des membres est fixé du 29 Avril au 31 Mai 2013 suivit de l'élection des membres des instances de base en juillet de la même année. Le Conseil National de la Jeunesse est une institution apolitique et un cadre de réflexion des jeunes participants aux actions de développement et à la vie de la Nation. Créée en Mai 2008 par décret, est membre du CNJ toute personne de bonne moralité âgée de 18 à 35 ans faisant parti d'une association déjà membre du CNJ ; mais sont éligibles ceux âgés de 18 à 32 ans. Le CNJ ouvre ses portes à d'autres associations désirant apporter leur contribution pour le développement du Togo en joignant à leur dossier de demande un récépissé et justifier d'une action déjà mené sur le terrain. ■

Charles keyewa

L'UJIT rappelle le rôle et la responsabilité du journaliste en période électorale



Les périodes électorales sont souvent d'une grande sensibilité au Togo. Nous voici une fois encore à l'orée des échéances électorales. C'est fort de ce constat que l'Union des Journalistes Indépendant du Togo (UJIT) a organisé un club de la presse qui est une rencontre d'échange entre professionnel de média.

Le thème « rôle et responsabilité du journaliste en période électorale » est une manière de rappeler aux professionnels des médias que leur premier devoir en période électorale est d'informer d'éduquer et de divertir toute fois en respectant les règles de l'éthique et de la déontologie. Pour lui il serait encore professionnel et responsable que les hommes de médias non seulement se démarquent des largesses des hommes politiques mais aussi qu'ils maîtrisent la loi électorale pour parer à toute éventualité. Un autre devoir est celui de sensibiliser les populations dans la phase préélectorale. Au cours de cet échange l'UJIT a également rassurée les professionnels des médias que des mesures sécuritaires seront prises en période électorale à savoir : la mise en place dans les prochaines semaines d'une opération haute protection du journaliste ; une opération qui aura ses point focaux sur toute l'étendu du territoire avec la symbiose des force de l'ordre. Comme en 2010, il y aura à imprimer des gilets pour tous les journalistes aussi bien nationaux qu'internationaux qui seront reconnus par les organisations internationales ainsi que le Ministère de la sécurité et de la protection civil. Ont également meublé ce club de la presse deux communications. La 1ere : rôle et responsabilité et travail du journaliste présentée par Lawson Latévi s'est portée sur l'objectivité du journaliste dans les reportages, le devoir de fournir aux électeurs les mêmes informations et surtout être un atout pour la CENI. La 2ème présentée par Mme AWISOBA ; représentante de la HAAC avait pour objet le travail du journaliste au vu de la loi électorale. Dans cette dernière il était aussi question de respecter le code de la presse, de donner les informations équilibrées et surtout s'abstenir le port des gadgets des partis politiques en période électorale. L'UJIT n'a pas manqué de saluer l'appui financier de son partenaire officiel la fondation Fridrich Ebert Stiftung grâce à qui elle a pu organiser cette séance d'échanges capitale pour la période électorale. ■

C.k

Le M150 réceptionne la 1ère mouture de la constitution Togolaise en Langues Locales

Le 26 Avril dernier, le M150 a enfin réceptionné de la commission de traduction la 1ère monture de la constitution Togolaise en Langues locales dans l'enceinte de l'Hôtel St Manick. Pour ce mouvement, cette idée de donner une version locale de la constitution Togolaise émane du fait que la plupart des manifestations politiques et des revendications ne cadrent pas avec la constitution du Togo. Une autre raison se situe dans le fait que parmi les populations qui élisent nos dirigeants, 4 sur 5 ne connaissent même pas la base de leur geste, les textes brefs la constitution Togolaise. C'est donc de ne plus

permettre que pour des raisons politiques, des citoyens et groupes d'individus se plaisent à faire dire à nos textes ce qu'ils ne disent pas au point de soulever les citoyens contre les institutions de la république en utilisant des avatars de compréhensions erronées des textes que le M150 a pris cette initiative. Pour son coordonateur Basil AGBO, c'est pour parer aux tares démocratiques populaires que le mouvement ambitionne de mettre la constitution accessible à tous les Togolais sans distinction de niveau intellectuel. Le choix est porté sur l'Ewé et Kabyè pour cette expérience car elles

sont non seulement les langues les plus parlées de nos populations mais aussi parce qu'elles disposent déjà des académies et des machines d'alphabétisations toute fois les autres langues ne seront pas du reste. Cette conférence de presse a été une occasion pour Gnanssa Atinedi, traducteur de la constitution en Kabyè de relever les difficultés rencontrées. Au total 3 mois ont suffi pour finaliser les travaux a-t-il déclaré. Un comité de relecture et de correction composé de juristes est toute fois attendu pour apporter la touche juridique dans un premier temps ensuite les textes seront retournés au comité qui

réintroduira les remarques. Ainsi on aura une 2ème monture qui passera aux mains des juristes constitutionnels. Pour le M150 la date du 26 Avril choisi marque l'intérêt qu'il porte pour la cohésion sociale et le développement harmonieux du Togo. Le M150 est un mouvement citoyen né dans moment de trouble causé par les interprétations abusives, partisans, tendancieuses et pernicieuses de la constitution de la république Togolaise. ■

Keyewa charles



Doublez de vitesse

PLATINIUM

Jusqu'à 2,8 Mb/s

Validité : 30 Jours

34 955 F CFA

ARGENT

Nouveau débit 1,2 Mb/s

Ancien débit 614 Kbs

Validité : 30 Jours

15 390 F CFA

BRONZE

Nouveau débit 614 Kb/s

Ancien débit 307 Kb/s

Validité : 30 Jours

11 800 F CFA

**INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24**

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE



Désormais, rechargez votre compte HELIM Nomade dans les Espaces Telecom, les M'FRI Shop via les tickets de recharge TPE ou par Transfert de crédit.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00